

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 avril 2014

OBJET : Restauration des vitraux de l'Eglise Saint Augustin. Plan de financement.

Nombre de membres : 11	Date de la convocation : 22/04/2014
Afférents au conseil : 11	Date d'affichage : 26/04/2014
En exercice : 11	Ayant délibéré : 11 Votés Pour : 11

L'an deux mil quatorze, le 26 avril à 9 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivèse, sous la présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Mme CIPRIANI Marie-Louise a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. MARTINO Enzo
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. MANTESE Jean-François
M. POLI Jean-Baptiste	
Mme GUIQUET Sandra	
Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne	
M. BRUNETTI Alain	
Mme OBENOUS née DURAND Isabelle	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie-Louise	
M. POLI Pierre-Antoine	

SOUS-PREFECTURE
SARTENE

- 6 MAI 2014

Arrivé le : N°

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la nécessité de procéder à la restauration des trois vitraux de chœur de l'Eglise paroissiale Saint Augustin ; ces vitraux ont été transportés et stockés chez la SARL VITRAUX DUPUY.

Le Maire dépose sur le bureau le devis établi par la Société VITRAUX DUPUY ; le coût est évalué à 6 489,00 € H.T soit 7 137,90 € TTC (dont T.V.A. 10 %).

Monsieur Le Maire est d'avis de solliciter l'aide de l'Etat, du Conseil Général ainsi que de la Collectivité Territoriale de Corse.

Il demande au conseil municipal de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la restauration de ces trois vitraux.

Le plan de financement pourrait être est le suivant

Montant H.T.		6 489,00 €
SUBVENTION ETAT – D. E. T. R	20 %	1 297,80 €
SUBVENTION DE LA C. T. C	30 %	1 946,70 €
SUBVENTION DU DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD	30 %	1 946,70 €
PART CONTRIBUTIVE DE LA MAIRIE Y COMPRIS T.V.A	20 %	1 297,80 € + 648,90 € = 1 946,70 €
Coût total T.T.C.		7 137,90 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve dans toute sa teneur l'exposé du Maire
- Approuve le projet de financement qui lui est proposé

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE
Le 28 Avril 2014

Le Maire
Jean-Luc MILLO

